

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES
ADMINISTRATIVES

3 Mars 1994

DECRET N° 94-64 du /MFPRA/DGFP/DGCA/SAV

portant promotion au Titre de l'année
1990 de certains Pharmaciens des cadres

de la catégorie A, Hiérarchie I des Ser-
vices Sociaux (Santé Publique) de la
République du Congo - En tête OTTA
Mathias.-

ISAS :

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT.

(/u la Constitution du 15 Mars 1962 ;

(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989, portant Refonte du Statut
général de la Fonction Publique ;

IB : (/u le décret n°62/130/MF du 09 Mai 1962, fixant le régime des rému-
nérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n°62/198/FP du 05 Juillet 1962, relatif à la nomina-
tion et à la révocation des cadres de l'Etat ;

(/u le décret n°65/44 du 12 Février 1965, abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n°63/376 du 22 Novembre 1963, fixant le statut com-
mun des cadres de la catégorie A, hiérarchie I de la Santé ;

(/u le décret n°65/170/FP du 25 Juin 1965, réglementant l'avancement
des fonctionnaires ;

GCF : (/u le décret n°74/470 du 31 Décembre 1974, abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n°62/196/FP du 05 Juillet 1962, fixant les échelon-
nements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n°85/260 du 05 Mars 1985, déterminant le circuit d'ap-
probation des actes relatifs aux intégrations, avancements, et révisions des
situations administratives des Agents de l'Etat ;

(/u le décret n°90/726 du 14 Novembre 1990, portant déblocage des
effets financiers des avancements et des révisions des situations administra-
tives ;

(/u le décret n°93/315 du 23 Juin 1993, portant nomination du Pre-
mier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le décret n°93/318 du 24 Juin 1993, portant nomination des Mem-
bres du Gouvernement ;

(/u le décret n°93/342 du 19 Juillet 1993, portant organisation des
intérim des Ministres ;

(/u l'arrêté n°2087/FP du 21 Juin 1958, fixant le règlement sur le
solde des fonctionnaires ;

(/u le décret n°94-63 du /MFPRA/DGFP/DGCA/SAV/S1 du 3 Mars 1994
portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1990 de certains
Pharmaciens des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services Sociaux de
la République du Congo - En tête OTTA Mathias.-

DECRETE :

Article 1er : Sont promus aux échelons ci-après au titre de l'année 1990, les Pharmaciens des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Santé Publique) de la République du Congo dont les noms suivent, ACC = NEANT.

AU 5° ECHELON, INDICE 1240

- OTTA Mathias P/C du 17.08.90 CH TALANGAI

AU 6° ECHELON, INDICE 1400

- NGOMA Boniface P/C du 16.10.90 DPL
- NSATOU née OBELA Delphine P/C du 01.09.90 SOCOPHAR
- MOUKIMOU Ambroise P/C du 17.09.90 Sté Kouilou
- MALANDA Jean Marie Servais P/C du 27.09.90 DRS B/ville

AU 7° ECHELON, INDICE 1540

- BISSILA Joséphine Raymonde P/C du 24.08.90 M.B.G.
- EKAKA Aimé Antoine P/C du 20.09.90 M.B.G.
- LOUMIKOUNOU Louise P/C du 26.02.90 Pharmapro

AU 8° ECHELON, INDICE 1680

- LOUTONTO Jérôme P/C du 19.09.90 Pharmapro

AU 9° ECHELON, INDICE 1820

- FILA Appolinaire P/C du 22.09.90 Dtion Pharmacie
- BINIMBI Jean Paul P/C du 14.08.90 LAFCC
- ODDDET Alexandrine P/C du 21.02.90 SOCOPHAR

AU 10° ECHELON, INDICE 1950

- SAMBA Joseph P/C du 25.09.90 Sté Kouilou

Article 2 : Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées et de la solde pour compter du 01 Novembre 1990, sera enregistré, publié au journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre , Chef du Gouvernement

Brazzaville, le 3 Mars 1994

Le Ministre de la Fonction Publique et des
Reformes Administratives


Jean Prosper KOYO


Général Jacques Joachim

AMPLIATIONS

- DGFP/DGCA..... 26
- DGB 3
- DGCF..... 3
- MSP..... 1
- DGSP..... 26
- SERVICES INTERESSES.. 13
- INTERESSES..... 13
- SGG/BC 3
- JORC..... 1
- DGFP/BST..... 2

K